

Le marquage de la focalisation en soninké¹

Anna Marie Diagne

IFAN Cheikh Anta Diop, Université de Dakar

Dans les langues à tons différentes stratégies de marquage de la focalisation ont été recensées, telles que l'expansion du registre tonal (Xu 1999), le marquage accentuel, la juxtaposition d'un morphème de focalisation ou encore dislocation en périphérie du constituant focalisé. L'étude de Diagana (1987) fait état pour le soninké de Kaédi (Mauritanie) d'un marquage morphosyntaxique. Un constituant focalisé est caractérisé par la postposition immédiate d'un marqueur de focalisation /ja/.

L'étude que nous allons présenter a pour base le dialecte soninké de Bakel (Sénégal). Comme à Kaédi la focalisation d'un constituant peut être grammaticalement marquée par la postposition de /ja/, ce qui corrobore l'étude de Diagana. Nous avons néanmoins découvert dans notre corpus d'autres marqueurs morphologiques de focalisation. Le marquage peut être de nature syntaxique et l'intonation peut également jouer le rôle de marqueur d'un constituant focalisé. Nous montrerons en outre que le marquage de plusieurs foci est possible dans une phrase en soninké.

1 Méthodologie

A partir d'énoncés de structure |sujet = objet = verbe (= adjet)| des transformations ont été faites de telle manière que chacun des constituants de la phrase soit mis en focus. La mise en focalisation est obtenue au moyen de questions avec mot interrogatif (wh-questions). Les arguments sont composés d'un substantif monosyllabique ou dissyllabique pour le sujet et l'objet, suivi ou non du marqueur de complétude² (Diagne 2006), et d'un adverbe dissyllabique pour l'adjet³. Ce corpus contrôlé a été complété d'un corpus libre obtenu à partir d'une map task (Anderson et al. 1991). Deux locuteurs de la langue, un homme et une femme ont servi d'informateurs. Chaque phrase du corpus contrôlé a été prononcée trois fois, les productions retenues pour l'analyse acoustique étant celles ne comportant aucune hésitation dans leur production. Des tracés de f0 des énoncés du corpus ont été produits au moyen du logiciel Praat (Paul Boersma & David Weenink 2008.). Il s'agissait de vérifier si des différences régulières et significatives entre les productions selon le type de focalisation pouvaient être établies. Les énoncés à focalisation du corpus contrôlé ont ainsi été comparés à leurs correspondants sans focalisation d'une part et entre eux d'autre part.

¹ Mes remerciements à Valentin Vydrin pour sa révision de la première version de ce texte.

² constitué d'un ton bas flottant (ˊ) et en position interne d'énoncé du lien morphémique /-n-/

³ Le terme d'adjet désigne ici à la suite de Creissels (1995) « de manière générale tout argument autre que le sujet et l'objet » (p.247)

Au niveau morphosyntaxique, les possibilités d'occurrence et de combinatoire des morphèmes de focalisation ont été testées, ainsi que la possibilité d'obtenir des énoncés à focalisation autrement que par la simple postposition d'un morphème de focalisation à un constituant donné.

L'analyse du corpus rassemblé a révélé que le soninké ne comportait non pas un seul type de marquage de la focalisation mais trois:

- ❖ Un marquage morphologique (1) par postposition des particules *ja* ou *ηa* ; (2) par préposition de la particule *ti* ;
- ❖ Un marquage syntaxique (1) par construction clivée ; (2) par dislocation à gauche de l'adjet
- ❖ Un marquage intonatif.

2 Marquage syntaxique

2.1 Construction clivée

La focalisation sur un constituant se fait par dislocation du constituant focalisé en début d'énoncé au moyen d'une construction clivée. Ne peuvent être focalisés par ce moyen que le sujet, l'objet ou l'adjet. Le constituant verbal est exclu de ce type de focalisation. Le constituant focalisé est repris anaphoriquement par un indice énonciatif dans la subordonnée de la phrase clivée, s'il s'agit du sujet ou de l'objet. L'adjet n'est pas repris en anaphore.

Soit la phrase neutre suivante ⁴

(1)	júgón	dà	tén	wàri	dáarù		<i>l'homme a vu le champ hier</i>		
	júgó	-`	-n-	da	té	-`	-n-	wàri	dáarù
	<i>homme</i>	-M_comp	-LM-	M_obj	champ	-M_comp	-LM-	voir	<i>hier</i>
	subst.	-det.	-n/a-	part.	subst.	-det.	-n/a-	v	adv.

- Focalisation du sujet

Structure : Sujet – ja – ni – anaphore du sujet – ga – (marqueur d'objet - objet) –verbe (-adjet)

Exemple:

(2)	júgón	jà	ní	à	ga	da	tén	wàri	dáarù		<i>c'est l'homme qui a vu le champ hier</i>		
	júgó	-`	-n-	ja	ni	à	ga	da	té	-`	-n-	wàri	dáarù
	<i>homme</i>	-M_comp	-LM-	M_foc.	copule	del_sing	M_dép	M_obj	champ	-M_comp	-LM-	voir	<i>hier</i>
	subst.	-det.	-n/a-	part.	v	ind_en	part	part.	subst.	-det.	-n/a-	v	adv.

- Focalisation de l'objet

⁴ *M_comp* = marqueur de complétude; *M_obj* = marqueur d'objet ; *M_foc* = marqueur de focalisation ; *M_dép* = marqueur de proposition dépendante; *del_sing* = délocutif singulier ; *det* = déterminant, *n/a* = non applicable ; *adv.* = adverbe ; *ind_en* = indice énonciatif ; *part.*=particule

Structure : Objet – ja – ni – sujet – ga – anaphore de l'objet -verbe

Exemple:

(3) tén ja ní jùgón gà dà à wàri *c'est le champ que l'homme a vu*

té	-`	-n-	ja	ní	jùgó	-`	-n-	gà	dà	à	wàri
champ	-M_comp	-LM-	M_foc.	copule	homme	-M_comp	-LM-	M_dép	-M_obj	del_sing	voir
subst.	-det.	-n/a-	part.	- v	subst.	-det.	-n/a-	part.	part.	ind_en	v

- Focalisation de l'adjet

Structure: Adjet– ja – ni – sujet – ga – da – objet -verbe

Exemple:

(4) dáarù ja ní jùgón gà dà tén wàri *c'est hier que l'homme a vu le champ*

dáarù	ja	ní	jùgó	-`	-n-	gà	da	té	-`	-n-	wàri
hier	M_foc.	copule	homme	-M_comp	-LM-	M_dép	M_obj	champ	-M_comp	-LM-	voir
adv.	part.	v	subst.	-det.	-n/a-	part.	part.	subst.	-det.	-n/a-	v

La focalisation par construction clivée est utilisée en réponse à des questions à mot interrogatif (wh-question) portant sur un des constituants permis.

Un marquage intonatif particulier à la focalisation autre que pouvant être imputé à l'articulation proposition principale – proposition relative n'a pas été relevé.

2.2 Dislocation à gauche de l'adjet

En plus de la focalisation au moyen d'une construction clivée telle que décrite dans la section précédente, l'adjet peut être focalisé par simple dislocation à gauche. Aucun morphème n'intervient. Il est cependant séparé du reste de l'énoncé par une limite prosodique.

Exemple :

(5) dáarù jùgón dà tén wàri *(c'est) hier,(que) l'homme a vu le champ*

dáarù	jùgó	-n-	da	té	-`	-n-	wari
hier	homme	LM	M_obj	champ	M_comp	LM	voir
adv.	subst.	-n/a-	part.	subst.	det.	-n/a-	v

Le tracé intonatif se présente comme suit:

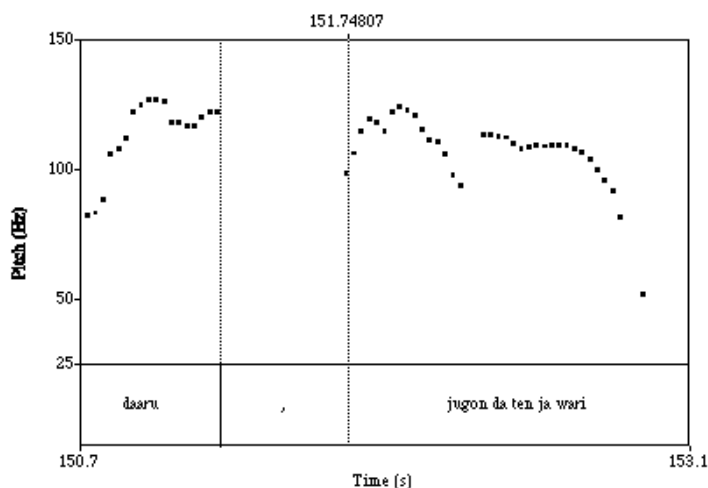


Schéma 1 : Focalisation par dislocation à gauche de l'adjet

La limite prosodique figurée par une virgule correspond à une pause dans le tracé intonatif, avec un réinitialisation du seuil de hauteur (pitch reset) en début de la seconde partie de l'énoncé. Le downdrift est donc suspendu. Nous posons comme hypothèse que l'adjet est caractérisé par une limite prosodique intermédiaire haute (H-) ce qui permettrait de différencier un adjet focalisé d'un adjet topicalisé. En cas de topicalisation la limite intermédiaire serait basse (B-).

3 Marquage morphologique

Trois morphèmes marqueurs de focalisation ont été recensés dans notre corpus. Il s'agit les morphèmes *ja* et *ɲa* et de la particule *ti*. Nous avons auparavant considéré les morphèmes *ja* et *ɲa* comme des adverbes dont la seule fonction était de signaler la présence d'un adjet (Diagne (2006)). L'étude de la focalisation indique que leur fonction réelle est non pas de signaler un constituant nominal en fonction d'adjet, mais de le signaler en tant que focus. De plus seul *ɲa* est limité à l'adjet, *ja* pouvant signaler la focalisation d'un constituant en fonction de sujet, d'objet, d'adjet ou de prédicat verbal. Nous les considérons ici comme étant des marqueurs de focalisation. Les deux particules sont toujours postposées au constituant dont elles signalent la focalisation. La particule *ti*⁵ a pour particularité de ne marquer que des noms de direction. La suite de cette section examine en détails les modalités d'occurrence et les incidences de marquage de ces trois lexèmes.

3.1 Le marqueur *ja* ~ *jan*

La focalisation par postposition de *ja* au constituant concerné est celle qui est privilégiée dans les réponses aux questions à mot interrogatif (wh-questions) pour chacun des constituants donnés d'une phrase simple. Cette caractéristique qu'elle partage avec la focalisation par construction clivée, ainsi

⁵ Il existe en soninké une préposition *ti* signifiant « aussi » et que nous avons recensée (Diagne 2006). Il n'a pas été possible d'établir un lien sémantique ou fonctionnel quelconque avec celui présenté ici.

que la forme du marqueur *ja* qui recoupe en partie la partie identitaire/présentative de la construction clivée, nous ont amené à réfléchir sur une hypothèse de grammaticalisation de la forme clivée qui aurait donné naissance au marqueur.

L'examen des phrases du corpus permet de remarquer une différence dans la forme du morphème de focalisation selon que le constituant focalisé est en fonction de sujet ou non.

Soit la phrase neutre utilisée en (1) et reprise ici:

(6) jùgón dà tén wàrì dáarù					<i>l'homme a vu le champ hier</i>				
jùgó	-`	-n-	da	té	-`	-n-	wàrì	dáarù	
homme	-M_comp	-LM-	M_obj	champ	-M_comp	-LM-	voir	hier	
subst.	-det.	-n/a-	part.	subst.	-det.	-n/a-	v	adv.	

Dans le cas de la focalisation du sujet, on obtient la phrase suivante:

(7) jùgón jàn dà tén wàrì dáarù					<i>c'est l'homme qui a vu le champ hier</i>				
jùgó	-`	-n-	ja	da	té	-`	-n-	wàrì	dáarù
homme	-M_comp	LM-	M_foc.	M_obj	champ	M_comp	LM-	voir	hier
subst.	det.	-n/a-	part.	part.	subst.	det.	-n/a	v.	adv.

Le marqueur apparaît sous la forme *jan*. Lorsque l'objet, l'adjet ou le verbe est focalisé c'est par contre la forme *ja* qui apparaît:

- Focalisation de l'objet: jùgón dà **tén** jà wàrì dáarù *c'est le **champ** que l'homme a vu hier*
- Focalisation de l'adjet: jùgón dà tén wàrì **dáarù** jà *c'est **hier** que l'homme a vu le champ*
- Focalisation du verbe: jùgón da tén **wàrì** jà dáarù *c'est **voir** le champ que l'homme (a fait) hier*

Ces faits nous amènent à penser que la forme *jan* est issue de la grammaticalisation de la séquence *ja ni* qui constitue la partie présentative de la construction clivée. Cela expliquerait pourquoi *jan* ne peut marquer que le sujet: Le constituant marqué doit en effet se trouver dans la même position que dans la clause présentative, c'est-à-dire en fonction de sujet, compte tenu de la nature verbale de la copule *ni*. Les autres constituants sont par contre focalisés par le marqueur *ja* uniquement du fait qu'ils ne remplissent pas le critère fonctionnel exigé pour l'émergence de la forme grammaticalisée du marqueur.

Nous posons que *ja* constitue la forme lexicale de la particule de focalisation et que la forme *jan* est un allomorphe issu de la grammaticalisation de *ja ni* et dont l'apparition se fait par gouvernement syntaxique dans le contexte d'un constituant subjectif.

Le soninké étant une langue à tons, la question s'est posée de savoir si le marquage morphologique des constituants focalisés est accompagné d'un changement dans la courbe intonative. Les schémas

ci-dessous montrent le contour intonatif de la phrase neutre et des phrases à focus subjectif, objectif et verbal marqué par *ja*:

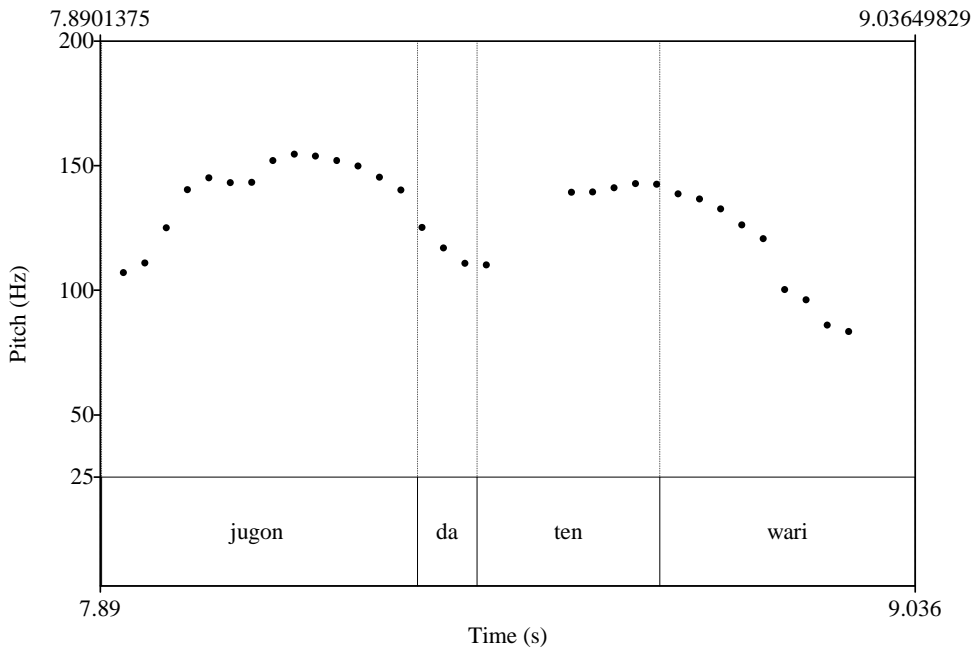


Schéma 2: Phrase neutre

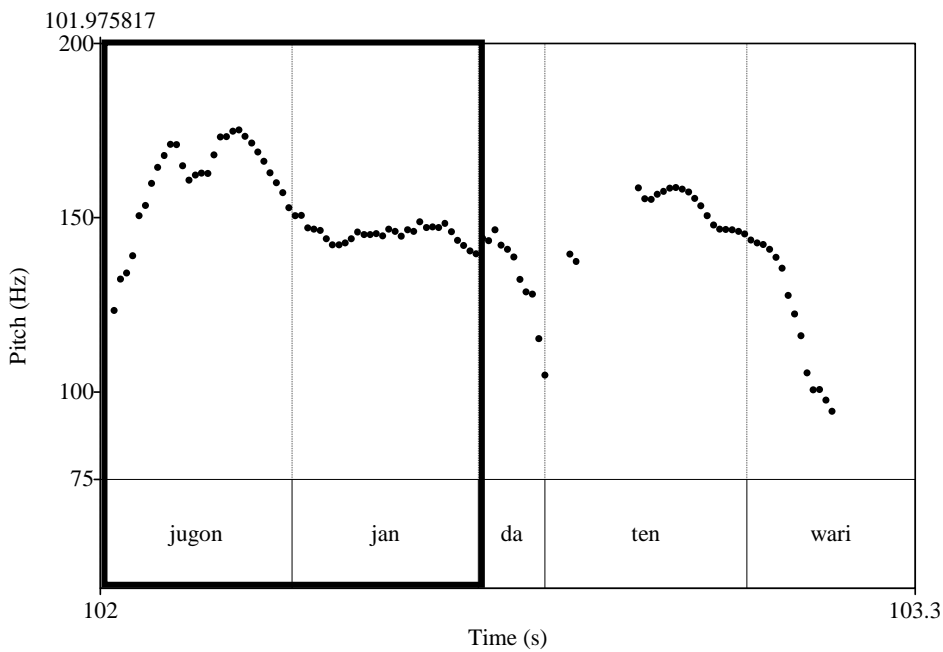


Schéma 3: Focalisation du sujet

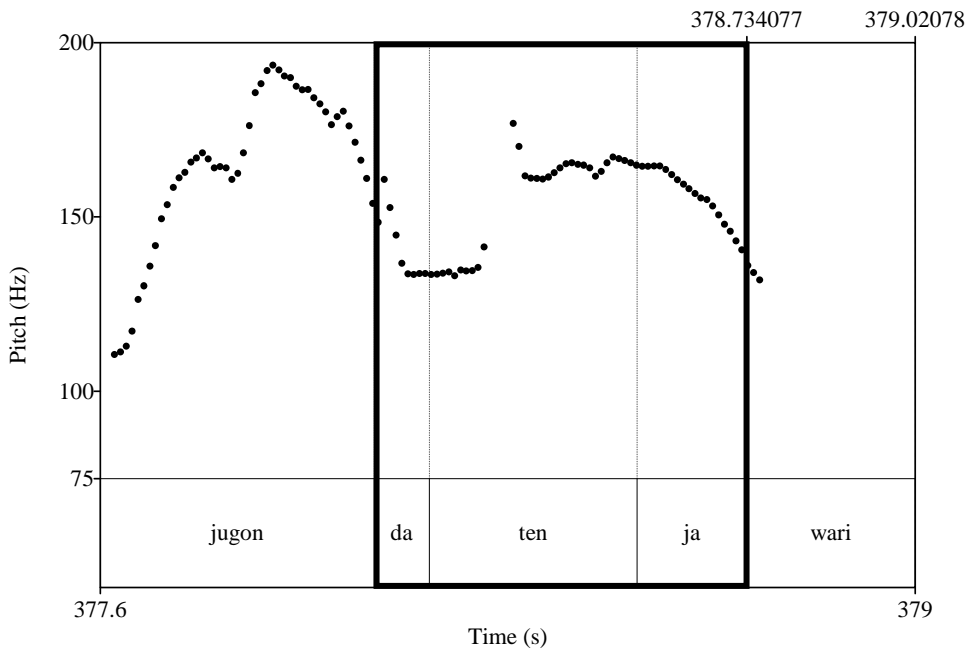


Schéma 4: Focalisation de l'objet

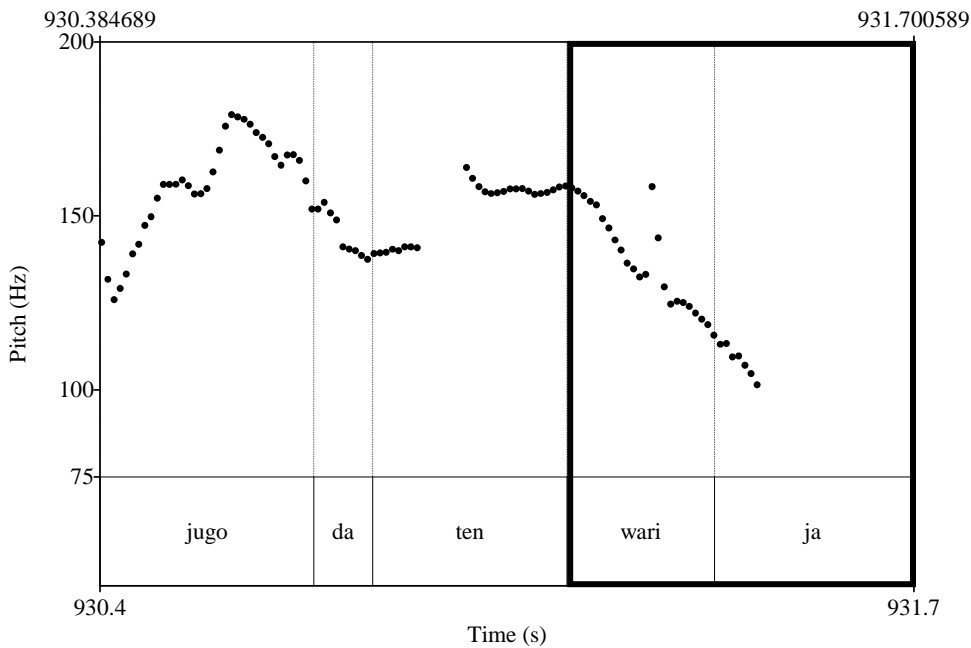


Schéma 5: Focalisation du verbe

Ces illustrations montrent que le marquage morphologique n'a pas d'impact significatif sur le schéma tonal des énoncés. Le constituant focalisé n'est pas marqué par un changement tonal de niveau postlexical.

3.2 Le marqueur *ɲa*

Le marqueur *ɲa* entre en concurrence avec *ja* pour signaler la focalisation d'un constituant en fonction d'adjet, comme le montre les deux phrases suivantes:

(8) júgón dà tén wàrì **dáarù jà**

C'est hier que l'homme a vu le champ

(9) júgón dà tén wàrì **dáarù ñà**

Cependant les locuteurs interrogés ont tous été d'accord pour dire que la focalisation en *ja* est plus « forte » que celle en *ña*. L'idée est souvent revenue que *jan* implique une inférence de certitude qui fait défaut à *ña*. De plus la focalisation en *ña* ne convient pas dans une réponse à une wh-question.

Le marquage d'un constituant au moyen de *ña* n'entraîne pas de changement notable du contour tonal des énoncés.

3.3 La particule *ti*

Il s'agit d'une particule d'insistance qui ne semble applicable qu'aux noms de direction. Elle n'est apparue du reste que dans le corpus des map tasks. Elle est préposée à un nom de direction (gauche, droite) qu'elle met en exergue, comme le montre l'exemple suivant:

(10) án ná dágà **tí án nòogé** mà gídé ké bàṅṅè

Tu vas sur ta gauche jusqu' à côté de la montagne

án	ná	dágà	tí	án	nòogé	ma	gídé	ké	bàṅṅè
<i>alloc_sing</i>	<i>obl.</i>	<i>aller</i>	<i>M_foc</i>	<i>alloc_sing</i>	<i>gauche</i>	<i>vers</i>	<i>montagne</i>	<i>art_def</i>	<i>côté</i>
<i>ind_en</i>	<i>adv_pred.</i>	<i>v</i>	<i>part.</i>	<i>ind_en</i>	<i>subst.</i>	<i>prep.</i>	<i>subst.</i>	<i>det.</i>	<i>adv</i>

A ce stade de notre étude nous ne pouvons pas affirmer qu'il s'agit à proprement parler d'un marqueur de focalisation, raison pour laquelle nous parlons d'une particule d'insistance. Cependant ce type de focalisation remet en cause la thèse selon laquelle le marquage de plusieurs foci multiples n'est pas possible dans une phrase en soninké. La discussion sur ce point sera poursuivie plus loin.

Comme pour les marqueurs décrits dans les sections précédente, la focalisation par *ti* n'a pas d'impact au niveau intonatif (voir Schéma 6 ci dessous). La section suivante montrera néanmoins que l'intonation peut de manière indépendante jouer un rôle dans le marquage des constituants focalisés en soninké.

4 Marquage intonatif

L'analyse intonative présentée ici s'inscrit dans le cadre métrique-autosegmental tel que présenté par Ladd (1996). Dans cette approche, l'intonation n'est pas comprise comme étant un niveau supplémentaire auquel serait superposé les traits tonaux lexicaux. Les aspects intonatifs post-lexicaux sont considérés comme des événements localisés au cours d'une chaîne de tons de la même manière que les aspects lexicaux. Il n'y a pas de différence fondamentale de structure tonale entre

langues à tons et langues intonatives (p.147 - 48). Ainsi on retiendra comme marquage intonatif de la focalisation tout changement significatif de la courbe intonative du constituant focalisé lui-même et /ou de son environnement.

Ce type de marquage a été recensé uniquement dans le corpus libre obtenu à partir des map tasks. La focalisation intonative ne convient pas selon les locuteurs interrogés comme réponse à des wh-questions.

Soit la phrase suivante produite par le locuteur AK:

- (11) án ná dágà **tí án nòogé** mà gídé ké bàṅṅè *Tu vas sur ta gauche jusqu' à côté de la montagne*

Un premier marquage focal avait été repéré sur *án nòogé* au moyen de *tí*. Une seconde focalisation se produit sur *gídé ké* « la montagne » comme le montre le tracé suivant:

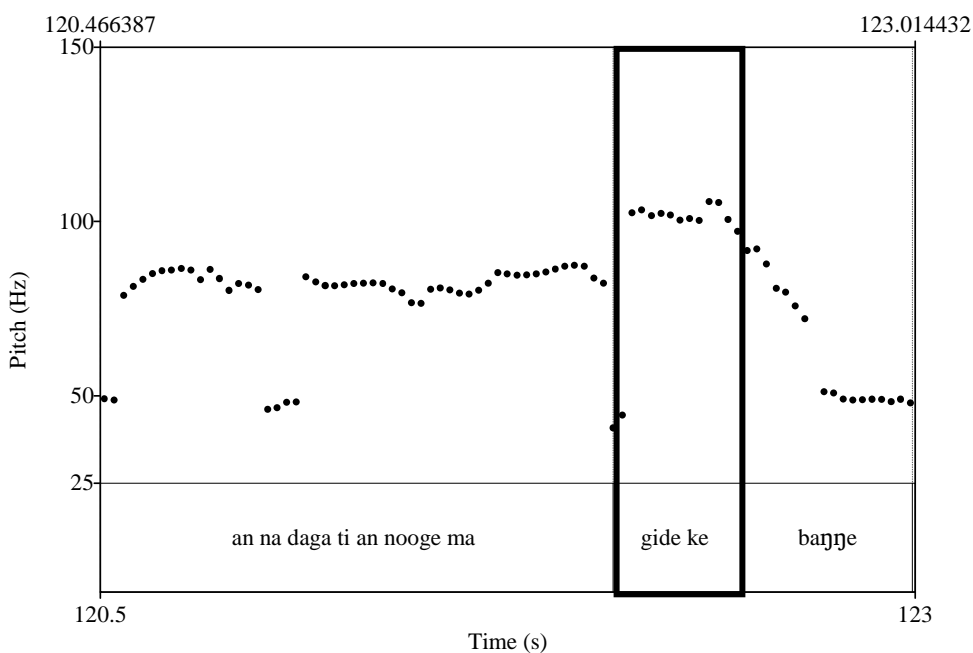


Schéma 6 : Enoncé avec focus intonatif sur *gídé ké*

On remarque que le contour du segment *gídé ké* est nettement plus élevé que celui du reste de la phrase, de part et d'autre. Le contexte d'énonciation du locuteur est celui d'une description du tracé d'un chemin qu'un interlocuteur doit reproduire sur sa propre carte. Interrogé à posteriori, le locuteur concerné a confirmé qu'il avait effectivement « insisté » sur *gídé ké*, et que la raison en est que compte tenu des autres obstacles dans cette partie de la carte, il voulait indiquer que c'est du coté de *la montagne* et non d'autre chose qu'il fallait aller. On a donc bien là affaire à un focus manifesté à première vue par une élévation du registre tonal du constituant concerné.

A titre de comparaison la même phrase a été produite hors contexte. Le tracé suivant a alors été

obtenu:

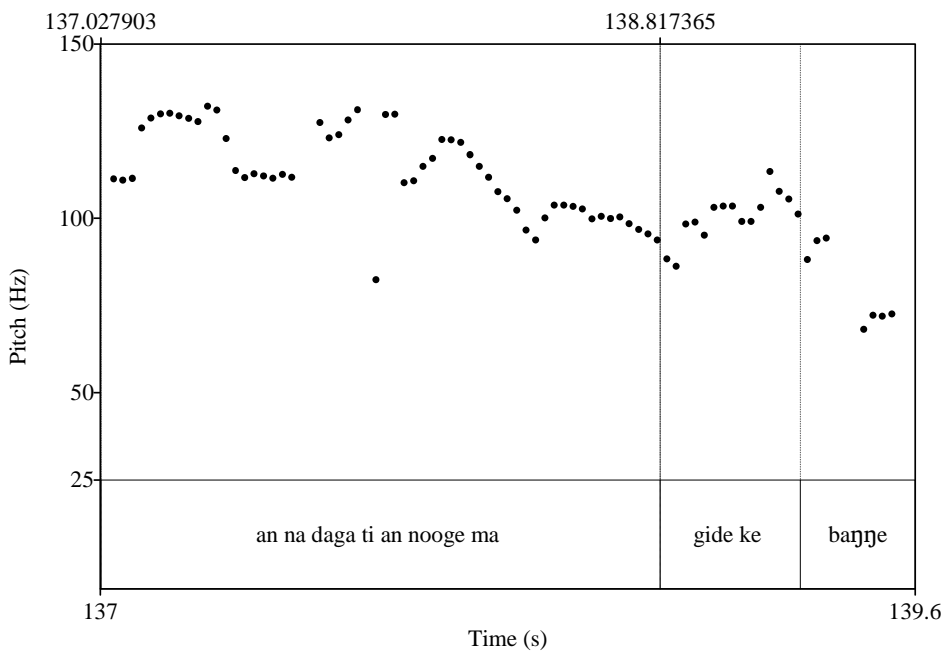


Schéma 7 : Enoncé sans focus intonatif sur *gidé ké*

La comparaison des deux tracés montre qu'en réalité ce n'est pas le registre du segment focalisé qui est élevé lors de mise en focus, mais que ce sont les registres des segments environnants qui sont compressés. En effet *gidé ké* reste à peu de choses près au même niveau de hauteur. L'élévation tonale est donc minimale ; Par contre les tons des segments précédent et suivant sont plus tassés dans la phrase du Schéma 6 que dans ceux du Schéma 7.

Le marquage intonatif peut également coexister avec le marquage morphologique en *ja* dans une phrase à plusieurs foci, à l'exemple de la phrase suivante :

(12) án nán siri **jánqà**nà tí káttá fúnén jà *Tu dois **descendre** vers le singe*

án	ná	-n-	siri	jánqà	-n-	tí	káttá	fúné	'	-n-	jà
<i>alloc_sing</i>	<i>obl.</i>	<i>-LM-</i>	<i>devoir</i>	<i>descendre</i>	<i>Ch_cat</i>	<i>M_foc</i>	<i>vers</i>	<i>singe</i>	<i>M_comp</i>	<i>-LM-</i>	<i>M_foc.</i>
<i>ind_en</i>	<i>adv_pred.</i>	<i>-n/a-</i>	<i>aux.</i>	<i>v</i>	<i>-n/a-</i>	<i>part.</i>	<i>conj.</i>	<i>subst.</i>	<i>det</i>	<i>-n/a-</i>	<i>part.</i>

On constate que cette phrase contient un marquage morphologique en *tí* (tí káttá) et en *ja* (fúnén jà). En plus le tracé ci-dessous révèle un marquage intonatif de *jánqà̀nà̀* :

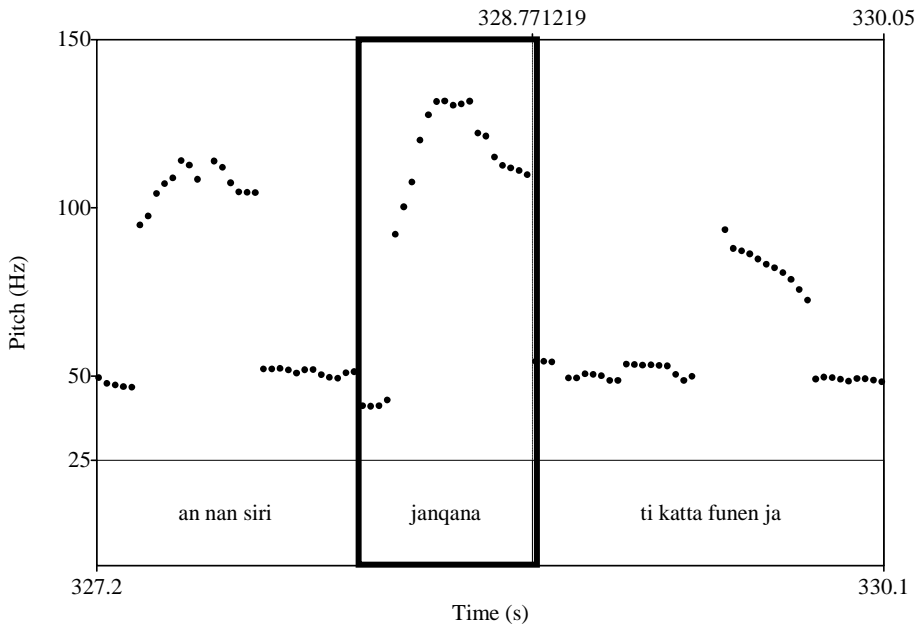


Schéma 8 : Enoncé avec focus intonatif sur *jánqà̀nà̀*

Cela permet définitivement de nuancer la thèse défendue par Diagona (1987) selon laquelle dans une phrase à plusieurs foci, un seul peut être marqué. Ce qui s'est confirmé dans notre étude, c'est qu'en effet un seul des foci peut être marqué par postposition de *jan*. Les exemples exposés ici montrent cependant que d'autres types de marquages peuvent intervenir. A titre de comparaison la même phrase produite sans focalisation de *jánqà̀nà̀* :

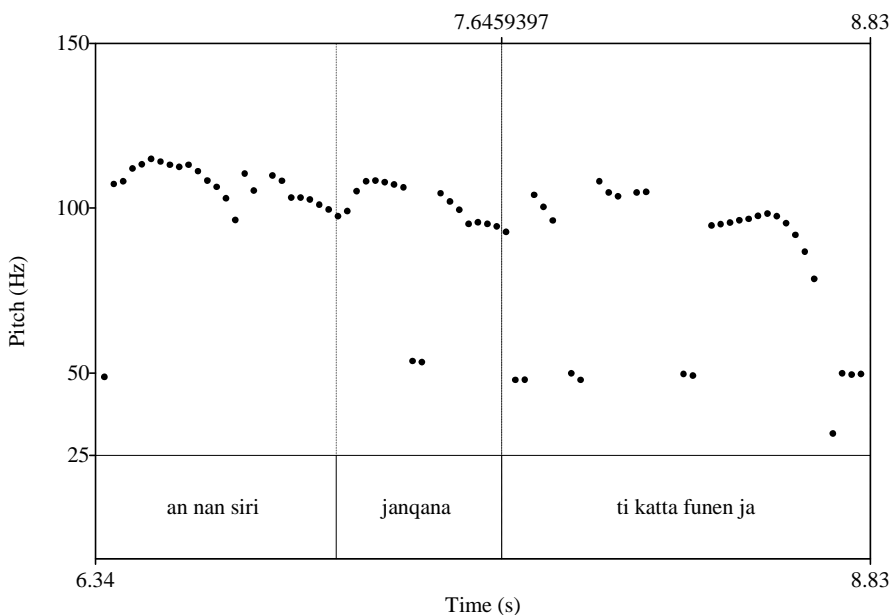


Schéma 9 : Enoncé sans focus intonatif sur *jánqà̀nà̀*

Conclusion

Il a été démontré que le soninké comporte plusieurs stratégies de marquage d'un constituant focalisé: deux stratégies ex situ et trois stratégies in situ ont été recensées dans cette étude.

La première stratégie ex situ présentée correspond à une construction clivée avec dislocation à gauche du constituant focalisé. Ce type de focalisation n'est possible que pour les arguments (sujet, objet, adjet). Le verbe ne peut être focalisé de cette manière. L'argument focalisé est repris de manière anaphorique dans le second membre de la structure phrastique complexe, s'il s'agit du sujet ou de l'objet.

Il existe en outre pour l'adjet uniquement un marquage focal par dislocation en début d'énoncé. Le constituant focalisé est alors séparé du reste de la structure par une limite prosodique.

Parmi les stratégies in situ, la plus évidente est celle caractérisée par la postposition de *ja* au constituant focalisé. C'est la seule admise en réponse à une wh-question et elle permet une focalisation sur chacun des constituants d'une phase simple. Dans le cas de la focalisation du sujet uniquement, le marqueur prend la forme *jan*. Nous posons l'hypothèse que cette forme est issue de la grammaticalisation de la séquence *ja ni*, caractéristique de la partie présentative d'une construction clivée. Dans les deux cas en effet le constituant focalisé est en fonction de sujet. Le fait que la forme *jan* soit obligatoire pour le sujet et illicite pour les autres constituants qu'ils soient de nature nominale ou verbale milite en faveur de l'hypothèse selon laquelle ce marqueur de focalisation serait le produit de la grammaticalisation du syntagme présentatif *ja ni*. Sur la base de cette hypothèse, *ja* a été retenue comme forme lexicale du marqueur de focalisation, la forme *jan* étant un allomorphe dont la distribution est complémentaire de elle de *ja* pour les constituants en fonction de sujet.

Un second marqueur caractéristique de la focalisation des adjets a également été recensé, le morphème *ɲa*. Il ne peut être postposé qu'à ce type de constituant et fait concurrence dans cette position au marqueur *ja*. Les locuteurs consultés sont d'accord pour dire qu'il induit un certain degré de focalisation mais plus faible que celui induit par *ja*.

Un troisième morphème qui semble remplir également la fonction de marqueur de focalisation a été recensé dans le corpus libre de cette étude. Il s'agit de *ti*, qu'en raison des quelques exemples relevés dans le corpus nous ne considérons que comme particule d'insistance. Elle a été relevée à chaque fois que le locuteur a eu l'intention d'« insister » sur un nom de direction. Nous la considérons donc comme marqueur de focalisation dans ce contexte précis et comme piste de recherche.

L'étude a montré que l'intonation peut jouer le rôle de marqueur de focalisation de manière indépendante. Le constituant focalisé est mis en exergue par la compression du registre tonal des contextes environnants, initial et final. Le marquage intonatif ne convient néanmoins pas en réponse à une question à mot interrogatif.

Dans son étude, Diagana (1987) ne considérant que le marquage par postposition de *ja*, affirme que lorsque plusieurs foci coexistent dans une phrase, un seul est marqué, c'est-à-dire qu'un seul des foci est suivi de *ja*. L'article n'a pas examiné en détail la possibilité d'énoncés à plusieurs foci. Le corpus libre de notre étude a cependant révélé que dans une même phrase le marquage de plusieurs foci est possible, mais selon des moyens différents pour chacun d'entre eux. Un corpus plus large et plus diversifié devrait permettre d'obtenir des résultats plus probants concernant le marquage des foci dans les phrases qui en comportent plusieurs. Une perspective de recherche à poursuivre.

Bibliographie

- Anderson, A.H. et al., 1991. The HCRC Map Task Corpus. *Language and Speech*, 34(4), 351-366.
- Creissels, D., 1995. *Eléments de syntaxe générale*, Paris: Presses Universitaires de France.
- Diagana, Y., 1987. La focalisation en soninke. *Mandenkan 13*, 61-67.
- Diagne, A.M., 2006. Phonologie et Morphologie du soninke. Une analyse non lineaire. ArchiMeD: <http://ubm.opus.hbz-nrw.de/volltexte/2006/943/>
- Ladd, D.R., 1996. *Intonational Phonology*, Cambridge University Press.
- Boersma, P. & D. Weenink, *Praat: doing phonetics by computer*, <http://www.praat.org/>.
- Xu, Y., 1999. Effects of tone and focus on the formation and alignment of f0contours. *Journal of Phonetics*, 27(1), 55-105.